RÈGLEMENT
NEXANS INNOVATION CHALLENGE 2026

3e édition

« Innover pour une électrification intelligente, plus durable et plus résiliente »

Article 1 – Objet du Challenge

Nexans Maroc organise, en partenariat avec le **Ministère de l'Industrie et du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, le Ministère de la l'Energie, des Mines et du Développement Durable, l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et le Cluster ENR**, la 3e édition du Nexans Innovation Challenge, un appel à projets destiné à identifier des solutions innovantes répondant aux enjeux concrets de l'électrification et à contribuer à leur passage de l'idée au terrain.

Cette édition est placée sous le thème : **« Innover pour une électrification intelligente, plus durable et plus résiliente ».**

Article 2 – Objectifs

Le Nexans Innovation Challenge 2026 vise à :

- faire émerger des solutions innovantes répondant à des problématiques concrètes de l'industrie ;
- créer des passerelles entre startups, entrepreneurs, recherche, universités, industriels et institutions ;
- accompagner la maturation et la structuration des projets ;
- ouvrir, lorsque les conditions le permettent, des opportunités d'expérimentation et de collaboration.

Article 3 – Défis 2026

Les candidats doivent inscrire leur projet dans l'un des quatre défis suivants :

1. Smart Grid & Data

- Monitoring des infrastructures
- Maintenance prédictive et intelligence artificielle
- Digital Twin
- Collecte, analyse et valorisation des données
- Performance et durée de vie des équipements

2. Green Materials & Circularity for Sustainable Electrification

- Récupération et valorisation du cuivre et de l'aluminium
- Recyclage et réemploi
- Éco-conception
- Traçabilité des matières premières
- Empreinte carbone et performance ESG

3. Energy Transition

- Solutions photovoltaïques sur toitures, parkings et stations-service
- Intégration des énergies renouvelables
- Stockage d'énergie
- Efficacité énergétique industrielle et décarbonation

4. Resilient Infrastructures

- Surveillance et protection
- Détection précoce des risques
- Fiabilité des réseaux
- Gestion et prévention des risques
- Continuité et résilience des services

Article 4 – Conditions de participation

Le Challenge est ouvert aux startups, entrepreneurs, chercheurs, laboratoires, universités et écoles d'ingénieurs, étudiants et jeunes talents, porteurs de projets ainsi qu'aux entreprises innovantes.

Les projets peuvent être présentés à différents niveaux de maturité : idée, concept, prototype, pilote ou commercialisation.

Chaque candidature doit présenter une solution en lien clair avec au moins l'un des quatre défis de l'édition 2026.

Article 5 – Modalités de candidature

Les candidatures sont ouvertes du 23 Novembre au 31 Décembre 2026 inclus. Le dépôt des projets s'effectue via la plateforme de candidature en ligne mise à disposition pour le Challenge.

Le dossier de candidature doit permettre au comité de sélection de comprendre le problème adressé, la solution proposée, son caractère innovant, son niveau de maturité, sa faisabilité, son impact potentiel, son marché ainsi que les compétences de l'équipe porteuse.

Toute candidature incomplète, hors délai ou ne relevant pas des thématiques du Challenge pourra ne pas être examinée.

Article 6 – Processus de sélection

Le processus se déroule selon les étapes suivantes :

- Appel à projets : du **23 Novembre au 31 Décembre 2026 ;**
- Présélection : **15 au 30 Jan. 2027** – analyse des candidatures et sélection **de 10 projets finalistes** ;
- Pitch Day : **4 Février 2027** – présentation des projets devant le jury et **désignation des trois lauréats;**
- Accompagnement : **de Février à Juin 2027** – mentorat, ateliers, mises en relation et étude d'opportunités d'expérimentation.

NB : Nexans se réserve le droit de modifier et/ou de prolonger les dates indiquées, notamment s'il s'avère qu'un nombre insuffisant de candidats est inscrit à la date prévue pour la clôture des candidatures.

Article 7 – Critères d'évaluation

Les projets seront appréciés notamment au regard des critères suivants :

Critère	Question clé
Innovation	La solution apporte-t-elle une véritable nouveauté ?
Pertinence	Répond-elle clairement à l'un des défis ?
Faisabilité	Est-elle techniquement réalisable ?
Impact	Quel est son potentiel industriel, environnemental et sociétal ?
Marché	Quel est son potentiel économique et commercial ?
Équipe	Le porteur dispose-t-il des compétences nécessaires ?

Article 8 – Jury et gouvernance

Le programme est piloté par Nexans Maroc avec l'appui de ses partenaires institutionnels, académiques et industriels. Le comité de sélection est composé de représentants de l'écosystème de l'innovation, de l'industrie, de la recherche et des institutions partenaires.

- Nexans Maroc ;
- Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable ;
- Ministère de l'Industrie;
- Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ;
- Cluster ENR – experts métiers et industriels.

La composition définitive du jury pourra être adaptée en fonction des disponibilités et confirmations des partenaires.

Article 9 – Prix et accompagnement

Les trois projets lauréats recevront les prix suivants :

- 1er prix : 50 000 DH
- 2e prix : 40 000 DH
- 3e prix : 20 000 DH

Au-delà des prix, les lauréats pourront bénéficier d'un accompagnement orienté impact comprenant :

- un accompagnement par des experts métiers ;
- des ateliers de structuration et de maturation ;
- un accès à un réseau d'acteurs industriels, académiques et institutionnels ;
- des mises en relation avec des partenaires techniques ou financiers ;
- une visibilité auprès de l'écosystème de l'innovation ;
- des possibilités d'expérimentation ou de collaboration avec Nexans et ses partenaires, selon la maturité des projets et sous réserve de faisabilité et d'accord entre les parties.

Article 10 – Présentation des projets et informations communiquées

Les candidats s'engagent à fournir des informations exactes et suffisamment complètes pour permettre l'évaluation de leur projet. Ils demeurent responsables du contenu transmis dans le cadre de leur candidature.

Les candidats sont invités à ne communiquer, dans le dossier de candidature ou lors du Pitch Day, que les informations qu'ils sont autorisés à partager.

Article 11 – Propriété intellectuelle

Les candidats restent titulaires des droits de propriété intellectuelle attachés à leurs projets, sous réserve des droits de tiers. La participation au Challenge n'emporte aucun transfert automatique de propriété intellectuelle au bénéfice de Nexans Maroc ou de ses partenaires.

Toute éventuelle expérimentation, collaboration ou exploitation ultérieure d'un projet fera, le cas échéant, l'objet de discussions et d'un accord distinct entre les parties concernées.

Article 12 – Communication

En participant au Challenge, les candidats acceptent que le nom du projet, le nom de l'équipe ou de la structure porteuse ainsi que des informations non confidentielles relatives au projet puissent être utilisés dans le cadre de la communication liée au Nexans Innovation Challenge 2026, sous réserve des autorisations nécessaires.

Toute utilisation d'éléments protégés, d'images ou de données personnelles reste soumise aux droits et autorisations applicables.

Article 13 – Modification ou annulation

Nexans Maroc se réserve la possibilité d'adapter le calendrier, les modalités d'organisation ou le déroulement du Challenge lorsque les circonstances le nécessitent. Toute évolution substantielle sera portée à la connaissance des candidats par les canaux de communication du Challenge.

Article 14 – Acceptation du règlement

Le dépôt d'une candidature au Nexans Innovation Challenge 2026 implique l'acceptation du présent règlement par le candidat ou l'équipe candidate.

Contact :

Pour toute demande, veuillez contacter Mme Ilham Dahou, MEA Senior Communication Manager, au +212 6 11 29 72 91 ou par e-mail à ilham.dahou@nexans.com.